Attaque de Vienne : dès le lendemain, ils s'amusent à filmer une fausse exécution : « C'est dans notre culture »

écrit par Jules Ferry | 29 novembre 2020



Comme leur héros djihadiste : les migrants rejouent le scénario de l'exécution.

Ils filment un garçon qui joue le rôle d'un non-musulman. Il est abattu par derrière d'une balle dans la tête dans le parc du château.



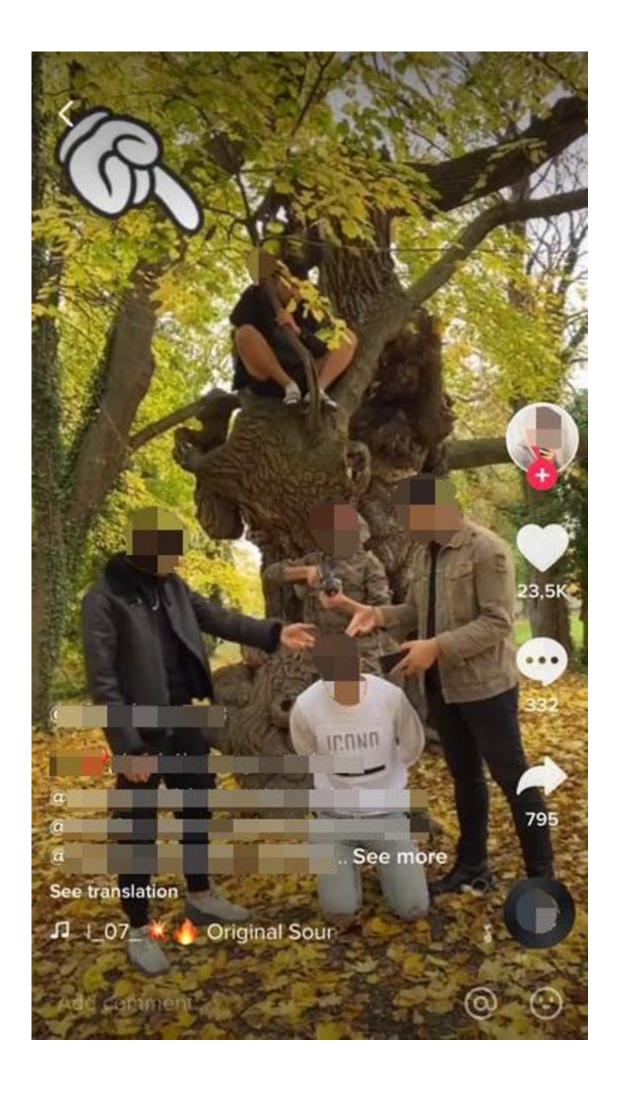
Le terroriste de l'attaque de Vienne, Kujtim Fejzulai, qui a abattu 4 passants, est le héros des « réfugiés » musulmans en Autriche.

Un jour seulement après l'attaque terroriste de Vienne, le maire de Pottendorf (Basse-Autriche) prend connaissance de simulacres d'exécutions dans le parc du château de la municipalité.

Les demandeurs d'asile mineurs ont fêté à leur manière l'attaque terroriste de la veille en simulant des scènes de meurtre qu'ils ont filmées. Ils n'ont rien fait de mal et n'ont agi qu' « en fonction de leur culture », expliquent les prétendus réfugiés au directeur du centre d'asile.

Il est tout à fait normal dans votre culture de tourner des vidéos d'exécution ?

Alors restez dans votre culture d'origine — rentrez chez vous ! L'islam n'a rien à faire en Europe !



wochenblick.at

Thomas Sabbata-Valteiner (SPÖ) est le maire du village de Pottendorf.

Le 3 novembre, il a pris connaissance d'une vidéo montrant un garçon agenouillé en train d'être "exécuté" par derrière avec un "long fusil" d'une balle dans la tête dans le parc du château de Pottendorf.

Le maire a immédiatement déposé une plainte. Cependant, la police n'a pas réussi à attraper les demandeurs d'asile mineurs. Ce n'est que maintenant que les hommes ont fait l'objet d'une enquête.

Un bon endroit pour les exécutions ? Les jardins du château de Pottendorf :



Mineurs, réfugiés non accompagnés

Les demandeurs d'asile ont ensuite mis en ligne sur Internet une vidéo de leurs scènes d'exécution. En conséquence, ils ont rapidement fait l'objet d'une enquête, comme le rapporte le journal Heute. Il s'agit de demandeurs d'asile mineurs âgés de 14 à 17 ans, le plus âgé devant bientôt avoir 18 ans. Ils proviennent d'un refuge pour demandeurs d'asile mineurs géré par l'Arbeiter-Samariterbund.

La vidéo d'exécution fait-elle partie de la culture ?

Selon l'article de Heute, les demandeurs d'asile n'ont pas conscience de leur culpabilité. Il est tout à fait normal dans leur culture que des vidéos d'exécution soient tournées, auraient expliqué les jeunes au directeur du centre d'asile. Il a demandé aux demandeurs d'asile de supprimer la vidéo. Cependant, on dit qu'elle est toujours disponible sur la plateforme "Tiktok". L'Office pour la protection de la Constitution enquête sur cette affaire.

Réactions.

Gottfried Waldhäusl (FPÖ)

"Ce n'est pas un jeu et pour moi, tout le plaisir est fini. L'exécution ludique d'aujourd'hui est l'attaque terroriste de demain".

Pour Norbert Hofer, leader du Parti autrichien de la liberté (FPÖ), les demandeurs d'asile de la vidéo d'exécution n'ont pas non plus leur place en Autriche : "Cette culture dont parlent les jeunes n'a pas sa place dans notre pays. Cette « culture » se moque des victimes de la terreur islamiste à Vienne, où le terroriste de Daesh a également exécuté sans pitié ses victimes. Quiconque trouve quelque chose comme cela drôle et partage des situations telles que la vidéo sur les réseaux sociaux n'a pas sa place dans notre société".

rror-das-ist-teil-unserer-kultur/

Ci-dessous, une vidéo postée par un Afghan de Vienne, le message : respectez toutes les religions (avec le doigt en l'air, geste du djihad...)

<u>Voir aussi : L'Autriche s'attend à d'autres attentats en période de Noël...</u>

Pourtant, certains pensent que l'islam appartient à l'Europe et veulent encore plus d'immigrés musulmans…



Sous la devise "Nous avons de la place" ("Wir haben Platz"), une manifestation en octobre à Vienne. Il s'agissait de militer pour l'accueil des réfugiés de Moria, de la lutte contre le racisme...

Grâce à la Licra qui nous a réclamé plus de 5000 euros de « dédommagements » à elle alloués par le tribunal et qui, en sus, a fait appel en cassation d'un procès que j'avais pourtant gagné, nous devons prendre un avocat de cassation, ce qui coûte plus de 5000 euros également… Soit plus de 10 000 euros à régler en un mois !

Merci à tous ceux qui le peuvent de nous donner un petit coup de pouce pour faire face aux frais de justice, pour ne pas succomber au harcèlement judiciaire. Nous devons faire appel, aller en cassation, à la CEDH... pour ne pas laisser s'installer des jurisprudences terribles pour les Résistants à l'islamisation. Un procureur a même demandé de la prison ferme contre moi ; il nous faut, plus que jamais, nous battre, avec tous les moyens possibles, pour éviter les condamnations répétées susceptibles de mener à la prison et, pour cela, il faut, plus que jamais pouvoir payer des avocats, faire appel en cassation...

Merci à tous ceux qui le peuvent sans se serrer la ceinture, bien évidemment.

Pour nous aider, merci d'envoyer soit un chèque à l'ordre de Résistance républicaine, à Résistance républicaine, 101 avenue du général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14 ou bien de faire un don via PayPal ou votre carte bleue.

https://resistancerepublicaine.com/don/

Merci à tous.

Christine Tasin